

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 12810  
Numéro SIREN : 335 581 294  
Nom ou dénomination : LV GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2021 sous le numéro de dépôt 78528



LV Group

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



## LV Group

Exercice clos le 31 décembre 2020

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société LV Group,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LV Group relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 2.2 de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et les méthodes comptables relatives aux immobilisations financières. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons apprécié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans cette note de l'annexe et leur correcte application.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

- Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

- Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

- Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 2 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit

Patrick Vincent-Genod

LV GROUP SA

COMPTES DE LA SOCIÉTÉ

31 DECEMBRE 2020

22 AVENUE MONTAIGNE 75008 PARIS

335 581 294 RCS PARIS

# LV GROUP SA

## COMPTE DE RÉSULTAT - EXERCICE 2020

Produits / (Charges)	(en k€)	Notes	2020	2019
Produits financiers des filiales et participations			3 600 491	3 094 230
Titres en portefeuille : dépréciations et provisions			(166 195)	(131 494)
résultats de cession			-	-
<b>Gestion des filiales et participations</b>		4.1	<b>3 434 296</b>	<b>2 962 736</b>
Coût de la dette financière nette		4.2	(1 396)	(3 250)
Résultat de change			-	-
Autres produits et charges financiers		4.3	(3)	(3)
<b>RÉSULTAT FINANCIER :</b>			<b>3 432 897</b>	<b>2 959 483</b>
Prestations de services et autres revenus			1 854	1 913
Frais de personnel		5	(1 641)	(1 850)
Autres charges nettes de gestion		6	(7 441)	(11 795)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION :</b>			<b>(7 228)</b>	<b>(11 732)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOT :</b>			<b>3 425 669</b>	<b>2 947 751</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL :</b>			<b>-</b>	<b>-</b>
Impôt sur les sociétés		7	1 559	(2 950)
<b>RÉSULTAT NET :</b>			<b>3 427 228</b>	<b>2 944 801</b>

# LV GROUP SA

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020

### ACTIF

<i>(en k€)</i>	Notes	2020			2019
		Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
<b>Immobilisations incorporelles</b>		-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>		-	-	-	-
<b>Immobilisations financières</b>					
Participations	8	3 819 080	(792 202)	3 026 878	3 012 954
Créances rattachées à des participations	9	30 618	(30 618)	-	15 122
<b>ACTIF IMMOBILISÉ :</b>		<b>3 849 698</b>	<b>(822 820)</b>	<b>3 026 878</b>	<b>3 028 076</b>
Créances	10	10 389	-	10 389	35 790
Valeurs mobilières de placement		-	-	-	-
Disponibilités		217	-	217	218
<b>ACTIF CIRCULANT :</b>		<b>10 606</b>	<b>-</b>	<b>10 606</b>	<b>36 008</b>
Comptes de régularisation		-	-	-	-
<b>TOTAL ACTIF :</b>		<b>3 860 304</b>	<b>(822 820)</b>	<b>3 037 484</b>	<b>3 064 084</b>

# LV GROUP SA

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020

## PASSIF

<i>(en k€)</i>	Notes	2020	2019
Capital social <i>(dont versé : 35 634)</i>		35 634	35 634
Primes d'émission, de fusion et d'apport		-	-
Réserves et écarts de réévaluation	12	4 204	4 204
Report à nouveau		1 130 079	885 132
Acomptes sur dividendes		(2 699 854)	(2 699 854)
Résultat de l'exercice		3 427 228	2 944 801
Provisions réglementées		-	-
<b>CAPITAUX PROPRES :</b>	11.2	<b>1 897 290</b>	<b>1 169 917</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :</b>	13	<b>200 238</b>	<b>92 784</b>
Emprunts obligataires		-	-
Autres dettes financières	14	938 811	1 800 313
Autres dettes	15	1 145	1 070
<b>DETTES :</b>		<b>939 956</b>	<b>1 801 383</b>
Comptes de régularisation		-	-
<b>TOTAL PASSIF :</b>		<b>3 037 484</b>	<b>3 064 084</b>

# LV GROUP SA

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES

1. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ ET FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE
2. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES
3. FAITS SIGNIFICATIFS ET ÉVÈNEMENTS POST- CLÔTURE
4. RÉSULTAT FINANCIER
5. FRAIS DE PERSONNEL
6. AUTRES CHARGES NETTES DE GESTION
7. IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
8. PARTICIPATIONS
9. CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS
10. CRÉANCES
11. CAPITAL ET PRIMES
12. RÉSERVES ET ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
13. VARIATION DES DÉPRÉCIATIONS ET DES PROVISIONS
14. DETTE FINANCIÈRE BRUTE
15. AUTRES DETTES
16. AUTRES INFORMATIONS

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES

### 1. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ ET FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

#### 1.1. Activité de la Société

La société LV GROUP SA, qui a une activité de holding, regroupe dans son portefeuille certaines participations françaises du groupe LVMH MOËT HENNESSY-LOUIS VUITTON.

#### 1.2. Faits significatifs de l'exercice

- En avril 2020, LV GROUP SA a signé un contrat de prêt avec sa filiale FENTY SAS pour un montant de 15 millions d'euros.
- En octobre 2020, LV GROUP SA a souscrit à l'intégralité de l'augmentation de capital de sa filiale BERLUTI SA pour un montant de 42 millions d'euros. A l'issue de cette opération, le pourcentage de détention de BERLUTI SA par LV GROUP SA reste inchangé, soit 99,99%.
- La pandémie de Covid-19 et les mesures prises par les différents gouvernements afin de lutter contre celle-ci ont fortement perturbé les activités des filiales de LV GROUP SA au cours de l'exercice. Les hypothèses et estimations sur la base desquelles certains postes de bilan ou compte de résultat sont évalués ont été revues afin de tenir compte du contexte lié à cette crise.

### 2. PRINCIPES, RÈGLES ET METHODES COMPTABLES

#### 2.1. Cadre général, changement de méthodes comptables

Le bilan et le compte de résultat de LV GROUP SA sont établis conformément aux dispositions légales françaises, en particulier les règlements 2014-03 et 2015-05 de l'Autorité des Normes Comptables (« ANC »), ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieures de l'ANC, sous réserve de la présentation du compte de résultat, modifiée en 2013.

Le compte de résultat est présenté de manière à permettre une meilleure compréhension de la formation du résultat, notamment lié à l'activité patrimoniale de la société, comme décrit en Note 1.1.

Cette présentation du compte de résultat inclut trois soldes intermédiaires : le résultat financier, le résultat d'exploitation et le résultat exceptionnel ; résultat financier et résultat d'exploitation cumulés forment le résultat courant avant impôt.

Le résultat financier comprend le résultat de gestion des filiales et participations, le coût de la dette financière qui est liée en substance à la détention de ces participations, ainsi que les autres éléments résultant de la gestion des filiales, ou de la dette, en particulier les résultats de change ou sur instruments de couverture. Le résultat de gestion des filiales et participations comprend tous les éléments de gestion du portefeuille : dividendes, variation des dépréciations de titres, variation des provisions pour risques et charges liées au portefeuille, résultats de cession de titres.

# LV GROUP SA

Le résultat d'exploitation inclut les frais de gestion de la société, les frais de personnel ou autres frais de gestion.

Les résultats financier et d'exploitation incluent les éléments dont la nature relève de la gestion financière de la société, ou de l'exploitation administrative, quel que soit leur montant ou leur occurrence. Le résultat exceptionnel englobe ainsi les seules opérations qui, du fait de leur nature, ne peuvent être comprises dans les résultats financier ou d'exploitation.

## 2.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières hors créances, prêts et dépôts, sont enregistrées à leur coût d'acquisition (*hors frais accessoires*) ou à leur valeur d'apport.

Lorsque leur valeur d'inventaire à la date de clôture est inférieure à la valeur comptabilisée, une dépréciation est enregistrée, du montant de cette différence.

S'agissant des participations, leur valeur d'inventaire est déterminée par référence à leur valeur d'utilité ou à leur valeur de cession. La valeur d'utilité est fondée sur les flux de trésorerie prévisionnels ou sur les quotes-parts de situation nette de ces entités. La valeur de cession est calculée à partir de ratios ou cours boursiers d'entreprises similaires, à partir d'évaluations faites par des experts indépendants dans une perspective de cession, ou par référence à des transactions récentes.

Lorsque la valeur d'inventaire de la participation est négative, une provision pour dépréciation des créances rattachées éventuelles est enregistrée, à due concurrence, en complément de la dépréciation des titres, une provision pour risque au-delà.

Les variations du montant des dépréciations du portefeuille de titres de participation sont classées en gestion des filiales et participations.

## 2.3. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Lorsque leur valeur d'inventaire, basée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à cette dernière, une dépréciation est enregistrée du montant de la différence.

## 2.4. Produits financiers de participations

Les distributions des filiales et participations, sont enregistrées lorsque celles-ci sont considérées acquises aux actionnaires ou associés.

## 2.5. Opérations en devises

Les opérations en devises sont enregistrées aux cours des devises à la date des transactions.

Les dettes et créances en devises sont réévaluées aux cours du 31 décembre, les gains et pertes non réalisés résultant de cette réévaluation étant portés en écart de conversion lorsque les dettes et créances ne sont pas couvertes.

Les pertes de change non réalisées au 31 décembre font l'objet de provisions, excepté pour les pertes compensées par des gains potentiels dans une même devise.

Lorsque les dettes et créances sont couvertes, les gains et pertes non réalisés résultant de cette réévaluation sont compensés par les pertes et les gains non réalisés des opérations de couvertures associés.

Les écarts de change constatés en fin d'exercice sur des disponibilités en devises sont enregistrés dans le compte de résultat.

# LV GROUP SA

## 2.6. Provisions

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe une obligation, vis-à-vis d'un tiers, entraînant pour la société un décaissement probable dont le montant peut être évalué de façon fiable.

## 2.7. Impôts sur les sociétés : convention d'intégration fiscale

Dans le cadre d'une convention d'intégration fiscale (*Art 223 A et suivants du CGI*) conclue entre LV GROUP SA et LVMH SE, la société LV GROUP SA est redevable de son impôt auprès de LVMH SE. La situation fiscale de la société, charge d'impôt ou montant des reports déficitaires, reste identique à celle qui résulterait d'une imposition séparée.

## 3. FAITS SIGNIFICATIFS ET ÉVÈNEMENTS POST- CLÔTURE

La société FENTY SAS a été mise en sommeil à partir du premier trimestre 2021.

## 4. RÉSULTAT FINANCIER

### 4.1. Gestion des filiales et participations

Le résultat provenant de la gestion des filiales et participations s'analyse de la façon suivante :

(en k€)	2020	2019
Dividendes perçus de sociétés françaises	3 600 491	3 094 230
<b>Produits financiers de filiales et participations</b>	<b>3 600 491</b>	<b>3 094 230</b>
Variation des dépréciations	(58 741)	(118 781)
Variation des provisions pour risques et charges	(107 454)	(12 713)
<b>Dépréciations et provisions au titre des filiales et participations</b>	<b>(166 195)</b>	<b>(131 494)</b>
<b>Résultat de cession</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Gestion des filiales et participations</b>	<b>3 434 296</b>	<b>2 962 736</b>

Le montant des dividendes perçus des sociétés françaises est détaillé dans le tableau des filiales et participations.

La variation des produits financiers perçus des filiales et participations provient notamment de l'augmentation des dividendes versés par LOUIS VUITTON MALLETTIER SA.

Concernant la variation des dépréciations et provisions, voir également Note 13.

## 4.2. Coût de la dette financière nette

Le coût de la dette financière nette, s'analyse de la façon suivante :

<i>(en k€)</i>	2020	2019
<b>Coût de la dette financière nette hors Groupe</b>	-	-
Charge d'intérêts intra-groupe	(2 601)	(3 372)
Produit d'intérêts intra-groupe	1 205	122
<b>Coût de la dette financière nette intra-Groupe</b>	<b>(1 396)</b>	<b>(3 250)</b>
<b>Coût de la dette financière nette</b>	<b>(1 396)</b>	<b>(3 250)</b>

## 4.3. Autres produits et charges financiers

Le montant des autres produits et charges financiers s'analyse de la façon suivante :

<i>(en k€)</i>	2020	2019
Autres produits financiers	-	-
Autres charges financières	(3)	(3)
Variation des provisions	-	-
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>(3)</b>	<b>(3)</b>

## 5. FRAIS DE PERSONNEL

### 5.1. Rémunérations brutes

La rémunération brute globale des mandataires sociaux n'est pas communiquée, dans la mesure où cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

### 5.2. Effectif moyen

L'effectif moyen de la société est de 1 personne au titre de l'exercice 2020 (2019 : 1).

## 6. AUTRES CHARGES NETTES DE GESTION

Les autres charges de gestion comprennent notamment des dépenses de mécénat, de prestations de services fournies par des entreprises liées et des honoraires. Les prestations de services fournies par des entreprises liées représentent 24 milliers d'euros en 2020 (24 milliers d'euros en 2019).

Le montant des impôts, taxes et versements assimilés comptabilisé dans les autres charges de gestion s'élève à 29 milliers d'euros sur l'exercice 2020 (20 milliers d'euros en 2019).

## 7. IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

### 7.1. Ventilation de l'impôt

L'impôt sur les sociétés se ventile de la façon suivante :

<i>(en k€)</i>	Résultat avant impôt	(Charge) / Produit d'impôt	Résultat net
Résultat courant	3 425 669	(441)	3 425 228
Résultat exceptionnel	-	-	-
	3 425 669	(441)	3 425 228
Impôt sur exercices antérieurs	-	-	-
Incidence des reports déficitaires	-	-	-
Crédit d'impôts	-	2 000	2 000
	<b>3 425 669</b>	<b>1 559</b>	<b>3 427 228</b>

### 7.2. Imposition différée

Au 31 décembre 2020, il n'y a pas d'impôts différés provenant de différences temporaires.

## 8. PARTICIPATIONS

<i>(en k€)</i>	2020	2019
Valeur brute du portefeuille de participations	3 819 080	3 777 033
Dépréciations	(792 202)	(764 079)
<b>Valeur nette du portefeuille de participations</b>	<b>3 026 878</b>	<b>3 012 954</b>

Le portefeuille de participations est détaillé dans le tableau des filiales et participations.

L'évolution de la dépréciation du portefeuille est analysée en Note 13.

Les méthodes de dépréciation des titres de participation sont décrites en Note 2.2. Le plus souvent, la dépréciation est calculée par référence à la valeur d'utilité de la participation concernée, qui est fondée sur les flux de trésorerie prévisionnels générés par cette entité.

## 9. CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS

Au 31 décembre 2020, les créances rattachées à des participations correspondent essentiellement à un contrat de prêt entre LV GROUP SA et sa filiale FENTY SAS pour un montant de 30,6 millions d'euros. Ce prêt est intégralement déprécié au 31 décembre 2020.

## 10. CRÉANCES

Le solde des créances s'analyse ainsi :

(en k€)	2020			2019
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette
Créances sur des entreprises liées	10 261	-	10 261	35 663
<i>dont : compte courant d'intégration fiscale</i>	<i>9 191</i>	<i>-</i>	<i>9 191</i>	<i>4 972</i>
<i>compte courant trésorerie</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>29 550</i>
Personnel	-	-	-	-
Créances sur l'État	-	-	-	-
Autres créances	128	-	128	127
<b>Total</b>	<b>10 389</b>	<b>-</b>	<b>10 389</b>	<b>35 790</b>

L'échéance de l'ensemble des créances est inférieure à un an.

## 11. CAPITAL ET PRIMES

### 11.1. Capital

Le capital social, entièrement libéré, est constitué de 23 755 864 actions au nominal de 1,50 euro. Un droit de vote double est attaché aux actions nominatives, entièrement libérées, inscrites depuis plus de deux ans au nom du même actionnaire.

Au 31 décembre 2020, le capital se décompose ainsi :

	Nombre	%
Actions à droit de vote double	23 755 852	99,99
Actions à droit de vote simple	12	0,01
<b>Nombre total d'actions</b>	<b>23 755 864</b>	<b>100,00</b>

### 11.2. Variation des capitaux propres

La variation des capitaux propres au cours de l'exercice s'analyse de la façon suivante :

(en k€)	Nombre d'actions	Capital	Primes	Autres réserves et prov. réglementées	Report à nouveau	Acompte sur dividendes	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
<b>Au 31/12/2019 avant affectation du résultat</b>	<b>23 755 864</b>	<b>35 634</b>	<b>-</b>	<b>4 204</b>	<b>885 132</b>	<b>(2 699 854)</b>	<b>2 944 801</b>	<b>1 169 917</b>
Affectation du résultat 2019	-	-	-	-	2 944 801	-	(2 944 801)	-
Dividendes 2019	-	-	-	-	(2 699 854)	2 699 854	-	-
<b>Au 31/12/2019 après affectation du résultat</b>	<b>23 755 864</b>	<b>35 634</b>	<b>-</b>	<b>4 204</b>	<b>1 130 079</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 169 917</b>
Acompte sur dividendes 2020	-	-	-	-	-	(2 699 854)	-	(2 699 854)
Résultat de l'exercice 2020	-	-	-	-	-	-	3 427 228	3 427 228
<b>Au 31/12/2020 avant affectation du résultat</b>	<b>23 755 864</b>	<b>35 634</b>	<b>-</b>	<b>4 204</b>	<b>1 130 079</b>	<b>(2 699 854)</b>	<b>3 427 228</b>	<b>1 897 290</b>

L'affectation du résultat de l'exercice 2019 résulte des résolutions de l'Assemblée générale mixte du 19 juin 2020.

## 12. RÉSERVES ET ÉCARTS DE RÉÉVALUATION

Les réserves s'analysent de la façon suivante :

(en k€)	2020	2019
Réserve légale	3 622	3 622
Réserves réglementées	582	582
Autres réserves	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
<b>Total</b>	<b>4 204</b>	<b>4 204</b>

Les Réserves réglementées comprennent exclusivement la réserve constituée lors de la conversion du capital en euros.

## 13. VARIATION DES DÉPRÉCIATIONS ET DES PROVISIONS

La variation des dépréciations d'actifs et des provisions s'analyse de la façon suivante :

(en k€)	31 décembre 2019	Dotations	Utilisations	Reprises	31 décembre 2020
Titres de participation	764 079	57 955	-	(29 832)	792 202
Créances rattachées à des participations	-	30 618	-	-	30 618
<b>Dépréciations d'actifs</b>	<b>764 079</b>	<b>88 573</b>	-	<b>(29 832)</b>	<b>822 820</b>
Autres risques	92 784	107 454	-	-	200 238
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>92 784</b>	<b>107 454</b>	-	-	<b>200 238</b>
<b>Total</b>	<b>856 863</b>	<b>196 027</b>	-	<b>(29 832)</b>	<b>1 023 058</b>
dont : résultat financier		196 027	-	(29 832)	
résultat d'exploitation		-	-	-	
résultat exceptionnel		-	-	-	
		<b>196 027</b>	-	<b>(29 832)</b>	

Les provisions pour risques correspondent à l'estimation des effets patrimoniaux, litiges, situations contentieuses réalisées ou probables, qui résultent des activités de la société ou de ses filiales (voir également Note 2.2 – Immobilisations financières).

## 14. DETTE FINANCIÈRE BRUTE

La dette financière brute s'analyse de la façon suivante :

(en k€)	2020	2019
<b>Emprunts obligataires</b>	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	21	-
Dettes financières intra-groupe	938 790	1 800 313
Autres dettes	-	-
Autres dettes financières	938 811	1 800 313
<b>Dettes financières brutes</b>	<b>938 811</b>	<b>1 800 313</b>

### 14.1. Analyse de la dette financière brute par échéance

La répartition de la dette financière brute par nature et selon son échéance, ainsi que les charges à payer rattachées, est présentée dans le tableau ci-après :

<i>(en k€)</i>	Total	Montant			Dont charges à payer	Dont entreprises liées
		à 1 an au plus	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans		
<b>Emprunts obligataires</b>	-	-	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	21	21	-	-	-	-
Dette financière intra-groupe	938 790	938 790	-	-	19	938 790
Autres dettes	-	-	-	-	-	-
Autres dettes financières	938 811	938 811	-	-	19	938 790
<b>Dette financière brute</b>	<b>938 811</b>	<b>938 811</b>	-	-	<b>19</b>	<b>938 790</b>

### 14.2. Dette financière intra-groupe

La dette financière intra-groupe correspond à un encours avec la société du groupe LVMH assurant la gestion centralisée de trésorerie ; celui-ci est constitué au 31 décembre 2020 d'un emprunt de 935 millions d'euros à échéance de moins d'un an et d'un compte courant de 3,8 millions d'euros.

Le compte-courant financier est classé à moins d'un an en raison de son exigibilité au jour le jour ; il s'inscrit toutefois dans le cadre d'une convention de gestion de trésorerie d'une durée indéterminée auprès de la société assurant la gestion centralisée de la trésorerie du groupe LVMH.

Au 31 décembre 2020, les intérêts courus compris dans ce solde s'élèvent à 19 milliers d'euros.

## 15. AUTRES DETTES

La répartition des autres dettes par nature et selon leur échéance, ainsi que les charges à payer rattachées, sont présentées dans le tableau ci-après :

<i>(en k€)</i>	Total	Montant			Dont charges à payer	Dont entreprises liées
		à 1 an au plus	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	582	582	-	-	536	39
Dettes fiscales et sociales	515	515	-	-	328	-
Autres dettes	48	48	-	-	-	-
<b>Autres dettes</b>	<b>1 145</b>	<b>1 145</b>	-	-	<b>864</b>	<b>39</b>

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### 16.1. Engagements d'achat de titres de participation

Néant.

### 16.2. Relations avec les parties liées

Au cours de l'exercice, il n'a été conclu aucune nouvelle convention avec les parties liées au sens de l'article R.123-198 du Code de Commerce, d'un montant significatif et à des conditions qui n'auraient pas été des conditions normales de marché.

### 16.3. Identité de la société consolidante

Les comptes de la société LV GROUP SA sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

LVMH MOËT HENNESSY-LOUIS VUITTON SE  
au capital de 151 427 202 euros  
22 avenue Montaigne – 75008 PARIS  
775 670 417 RCS Paris

La société LV GROUP SA est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, conformément aux articles L 233-17 et R 233-15 du Code de Commerce, d'établir des comptes consolidés.

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés	Siège social	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote part du capital détenu en pourcentage	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis	Cautions et avals accordés	Chiffres d'affaires hors taxes (1)	Bénéfice net ou (perte) du dernier exercice	Dividendes encaissés en 2020
					Brute	Nette					
(en milliers d'euros)											
<b>1. Filiales françaises (&gt; 50%) :</b>											
Guerlain SAS	Levallois-Perret	19 764	64 051	99,96	659 520	659 520	-	-	495 204	13 234	57 004
Magasins de La Samaritaine SA	Paris	471	122 398	98,77	526 459	526 459	-	-	21 456	1 032	-
Sephora SAS	Neuilly-sur-Seine	78 257	708 079	100,00	517 025	517 025	-	-	1 466 269	116 209	168 000
Celine SA	Paris	2 803	98 802	99,97	444 777	444 777	-	-	416 096	(93 717)	20 066
Berluti SA	Paris	3 061	(55 367)	99,99	362 750	-	-	-	78 427	(55 729)	-
Fred Paris SA	Paris	15 513	(15 786)	99,99	250 564	-	-	-	78 071	(7 536)	-
Chaumet International SA	Paris	42 430	(5 160)	99,99	197 564	197 564	-	-	150 830	(29 873)	-
Kenzo SA	Paris	2 153	112 223	99,97	114 921	114 921	-	-	214 164	9 432	19 994
Givenchy SA	Paris	3 000	(11 567)	99,99	108 657	108 657	-	-	219 798	(57 461)	-
LVMH Fragrance Brands SAS	Levallois-Perret	13 663	13 624	74,14	92 138	92 138	-	-	412 342	(4 668)	16 310
Fendi International SAS	Paris	47 105	59 269	100,00	85 000	85 000	-	-	-	27 893	-
24 Sèvres SAS	Paris	40	(16 563)	100,00	72 275	-	-	-	71 703	(22 984)	-
LVMH - Métiers d'art SAS	Paris	18 729	(9 259)	100,00	50 792	10 356	-	-	356	(2 564)	-
Louis Vuitton Malletier SA	Paris	21 120	4 355 388	99,99	48 041	48 041	-	-	7 023 343	2 939 272	3 299 599
Fenty SAS	Paris	59 988	(87 319)	50,01	29 996	-	30 618 (2)	-	3 649	(51 557)	-
LVMH Fashion Group Services SAS	Paris	7 650	(2 531)	100,00	19 414	5 250	-	-	6 484	(625)	-
LVMH Fashion Group France SNC	Paris	14 407	(12 152)	99,99	17 005	6 568	-	-	13 732	(1 439)	-
Make Up For Ever SA	Paris	1 050	(116 401)	99,99	11 580	-	-	-	70 415	(49 320)	-
Autres filiales					269	269					-
<b>2. Participations françaises (&lt; 50%)</b>											
Moët Hennessy SAS	Paris	428 730	2 908 481	7,33	192 076	192 076	-	-	614 286	103 979	13 025
Moët Hennessy International SAS	Paris	151 564	569 638	7,33	18 246	18 246	-	-	153 289	148 050	6 493
Autres participations					11	11	-	-			
<b>Total</b>					<b>3 819 080</b>	<b>3 026 878</b>	<b>30 618</b>	<b>-</b>			<b>3 600 491</b>

(1) Y compris les produits financiers de filiales et participations

(2) Dépréciées à hauteur de 30 618 milliers d'euros

# LV GROUP

Société anonyme au capital de 35 633 796 euros  
Siège social : 22, avenue Montaigne - 75008 Paris  
335 581 294 RCS Paris

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 JUIN 2021

Le vendredi 18 juin 2021, à 10 heures,

Les actionnaires de la société LV GROUP se sont réunis en Assemblée générale ordinaire au 22 avenue Montaigne - 75008 Paris, sur convocation du Conseil d'administration.

Les membres de l'Assemblée ont émargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Antoine Arnault, en qualité de Président-Directeur général de la Société (le « Président »).

.../...

### PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport sur le gouvernement d'entreprise présentés par le Conseil d'administration, ainsi que du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve les comptes de cet exercice comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites et résumées dans ces rapports et desquels il résulte pour ledit exercice un bénéfice net de 3 427 228 514,96 euros.

Cette résolution est adoptée par 47 507 070 voix pour sur un total de 47 507 150 voix exprimées.

### DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter et de répartir le **résultat bénéficiaire** de l'exercice clos le 31 décembre 2020, qui s'élève à :

Bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :	3 427 228 514,96 euros
Part disponible de la réserve légale	58 178,52 euros
Compte tenu d'un report à nouveau créditeur de :	1 130 079 478,47 euros
	<hr/>
Soit un bénéfice distribuable de :	4 557 366 171,95 euros

de la manière suivante :

Distribution d'un dividende bruts ( <i>y compris dividendes statutaires</i> ) de 113,65 euros par action	2 699 853 943,60 euros
Report à nouveau :	1 857 512 228,35 euros
	<hr/>
Total :	4 557 366 171,95 euros

L'Assemblée générale fixe en conséquence le dividende global pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 à 113,65 euros par action. Compte tenu de l'acompte sur dividende de 113,65 euros distribué le 11 décembre 2020, le solde du dividende à distribuer est nul.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, en l'état de la législation fiscale applicable aux revenus de capitaux mobiliers, ces dividendes ouvrent droit, pour les résidents fiscaux français personnes physiques qui ont opté pour l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu sur l'ensemble de leurs revenus mobiliers éligibles, à l'abattement fiscal de 40 %.

L'Assemblée prend acte qu'au titre des trois précédents exercices, il a été distribué les dividendes suivants :

Exercice	Dividende brut par action <sup>(1)</sup> (en euros)	Abattement fiscal <sup>(2)</sup> (en euros)
31 décembre 2017	70,17	28,10
31 décembre 2018	84,24	33,70
31 décembre 2019	113,65	45,50

(1) Avant effets de la réglementation fiscale applicable aux bénéficiaires.

(2) Pour les personnes physiques ayant leur résidence fiscale en France et, à compter de 2018, ayant opté pour le barème progressif.

Cette résolution est adoptée par 47 507 070 voix pour sur un total de 47 507 150 voix exprimées.

.../...

**Extrait certifié conforme**



---

Le Président-Directeur général  
Monsieur Antoine Arnault